



**L'éditorial
du
Président
Michel
Dubuis**

L'essentiel de ce numéro « Savièse informations » est consacré aux comptes 2015, vous pouvez les consulter également sur notre site internet.

Il m'est agréable d'écrire ces quelques lignes d'édito dans un contexte de présentation d'un exercice financier très favorable. Vous le constaterez à leur lecture, les comptes 2015 bouclent avec des chiffres extrêmement positifs, se traduisant notamment par une diminution de l'endettement par habitant.

Ainsi, celui-ci se situe aujourd'hui à 18.— par habitant, le seuil cantonal de l'endettement faible se situe à 3'000.— par habitant, autant dire que notre dette par habitant est presque nulle. A cela, nous devons encore considérer que l'Etat du Valais doit nous verser d'ici à 2018, la somme d'environ CHF 2,2 mios de subventionnement pour le centre scolaire de Moréhon II.

En restant dans les généralités, citons les deux raisons principales de la bonne tenue de nos comptes :

D'abord, la maîtrise des charges, tant dans le domaine du fonctionnement de notre administration que dans les biens et services, tout en restant compétitifs et adaptés aux besoins actuels de notre communauté. Ensuite, l'augmentation des rentrées fiscales, corollaire à l'augmentation régulière de notre population, cette dernière se situait en janvier 2009 à environ 6300 habitants, pour avoisiner 7500 en janvier 2016.

La situation financière très bonne dans laquelle se trouve notre Commune ne modifiera pas l'attitude prudente dont a fait preuve le Conseil communal durant ces dernières années.

Rappelons qu'en 2009, le Conseil communal avait décidé une diminution du coefficient fiscal de 1,25 à 1,15. Force est de constater que malgré cette décision courageuse, notre Commune a réussi à diminuer son endettement.

D'autre part, de 2009 à 2015, notre Municipalité a investi plus de 52 millions permettant l'adaptation de nos structures et infrastructures aux besoins d'une communauté en pleine extension. Ces réalisations, effectuées pour le bien de toute la population, apportent également un soutien régulier à notre économie locale.

Notre politique actuelle de développement maintient cette orientation.

Les comptes proposés à l'acceptation de l'assemblée primaire laissent apparaître une marge d'auto-financement de 6 mios, permettant ainsi des investissements prévus sans recours à l'emprunt.

Ce numéro vous informe également sur le développement futur de notre commune, en commençant par la nouvelle zone de détente et de sports de Oure où les travaux ont débuté en avril. Quant au réaménagement du centre de St-Germain, le dossier évolue rapidement, nous sommes à bout touchant dans l'organisation et la structure des cabinets médicaux, des locaux paramédicaux et commerciaux. Une information plus substantielle sera faite, d'ici les vacances estivales.

Vous pourrez également vous imprégner de quelques principes de refonte de notre règlement des constructions qui fera aussi l'objet d'une séance publique spéciale à l'automne.

Dans l'intervalle, je vous donne rendez-vous le 30 mai prochain et vous souhaite bonne lecture.

2	Comptes 2015 de la municipalité
6	Comptes 2015 de la bourgeoisie
8	Fondation «St-Germain Centre»
10	Révision du règlement des constructions
11	Aménagement de la zone de Oure
12	Brèves



Comptes 2015 de la municipalité

Des recettes fiscales en hausse et des charges de fonctionnement stabilisées permettent à notre commune de présenter un résultat positif avec un excédent de revenus d'environ 1,6 million.

Des investissements nets de l'ordre d'env.

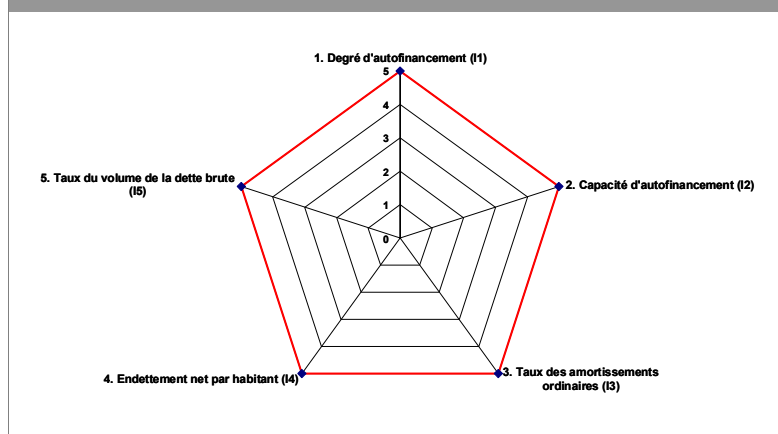
3,2 millions (après prise en compte du transfert d'actifs du patrimoine administratif au patrimoine financier à hauteur d'env. 2,6 millions) en regard de la marge d'autofinancement d'env. 6,7 millions font apparaître un excédent de financement de l'ordre de 3,5 millions.

Aperçu du compte administratif		Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015
Compte de fonctionnement				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- fr.	24'863'640.59	24'554'425.00	25'135'875.41
Revenus financiers	+ fr.	31'129'284.25	29'330'305.00	31'824'553.06
Marge d'autofinancement (négative)	= fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	= fr.	6'265'643.66	4'775'880.00	6'688'677.65
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	6'265'643.66	4'775'880.00	6'688'677.65
Amortissements ordinaires	- fr.	4'509'520.91	4'821'050.00	4'435'236.56
Amortissements complémentaires	- fr.	458'090.00	-	628'995.00
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
Excédent de charges	= fr.	-	45'170.00	-
Excédent de revenus	= fr.	1'298'032.75	-	1'624'446.09
Compte des investissements				
Dépenses	+ fr.	8'848'757.16	7'158'050.00	6'978'147.03
Recettes	- fr.	3'220'267.25	1'816'000.00	3'811'389.47
Investissements nets	= fr.	5'628'489.91	5'342'050.00	3'166'757.56
Investissements nets (négatifs)	= fr.	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	6'265'643.66	4'775'880.00	6'688'677.65
Investissements nets	- fr.	5'628'489.91	5'342'050.00	3'166'757.56
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
Insuffisance de financement	= fr.	-	566'170.00	-
Excédent de financement	= fr.	637'153.75	-	3'521'920.09

Notre Municipalité répond d'ailleurs de manière optimale aux indicateurs financiers établis par l'Etat du Valais selon les critères ci-contre.

L'évolution favorable de nos finances ces dernières années a permis de ramener la dette nette par habitant de CHF 2'188.- en 2008 à CHF 18.- en 2015.

Graphique des indicateurs - moyenne des années 2014 et 2015



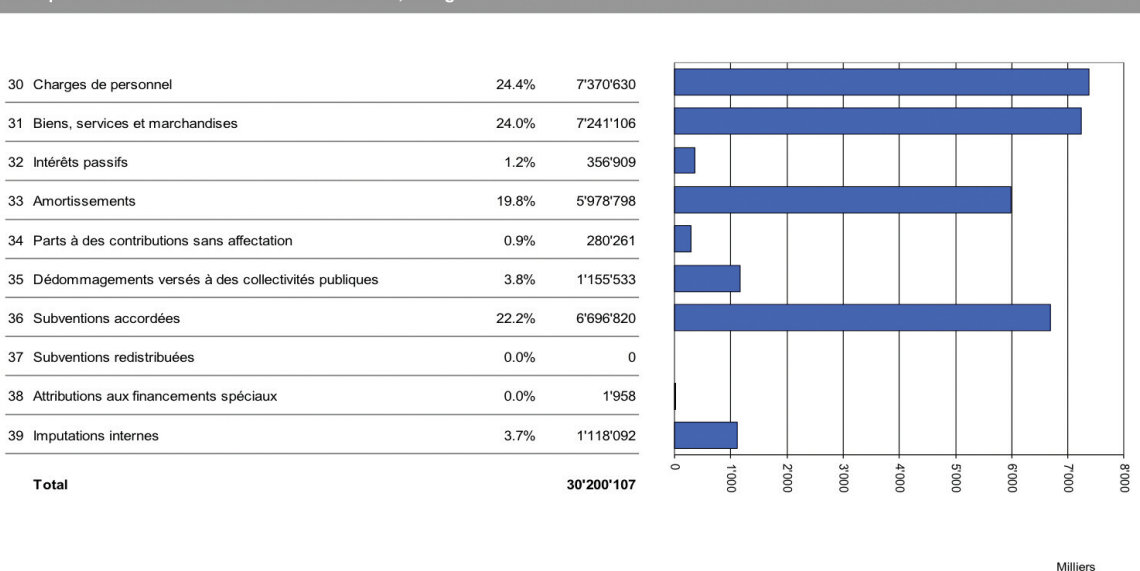
Compte de fonctionnement selon les natures

L'aperçu du compte de fonctionnement selon les natures met en évidence leur importance relative. De manière globale et en comparaison

avec l'exercice précédent les charges ont augmenté d'env. 1,2 % et les revenus sont en hausse d'env. 2,2%.

Compte de fonctionnement selon les natures	Compte 2014		Budget 2015		Compte 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	7'173'385.45		7'410'075.00		7'370'629.86	
31 Biens, services et marchandises	7'407'884.65		7'346'140.00		7'241'105.50	
32 Intérêts passifs	399'549.28		343'200.00		356'908.77	
33 Amortissements	5'250'795.29		5'029'050.00		5'978'797.70	
34 Parts à des contributions sans affectation	238'901.70		246'500.00		280'260.85	
35 Dommages versés à des collectivités publiques	1'048'331.83		1'243'900.00		1'155'533.35	
36 Subventions accordées	6'995'274.05		6'721'000.00		6'696'820.09	
37 Subventions redistribuées	3'880.00		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	145'799.20		19'740.00		1'958.40	
39 Imputations internes	1'167'450.05		1'015'870.00		1'118'092.45	
40 Impôts		20'222'671.75		19'742'000.00		21'774'354.10
41 Patentes et concessions		546'885.73		538'700.00		535'014.04
42 Revenus des biens		610'291.92		545'315.00		657'701.12
43 Contributions		6'258'109.45		5'772'570.00		6'227'721.33
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		321'085.50		261'700.00		268'710.85
45 Restitutions de collectivités publiques		255'721.45		103'300.00		96'699.64
46 Subventions		1'082'146.25		1'037'650.00		1'031'510.08
47 Subventions à redistribuer		3'880.00		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		661'042.15		313'200.00		114'749.45
49 Imputations internes		1'167'450.05		1'015'870.00		1'118'092.45
Total des charges et des revenus	29'831'251.50	31'129'284.25	29'375'475.00	29'330'305.00	30'200'106.97	31'824'553.06
Excédent de charges		-		45'170.00		-
Excédent de revenus	1'298'032.75		-		1'624'446.09	

Comptes de fonctionnement selon les natures, charges



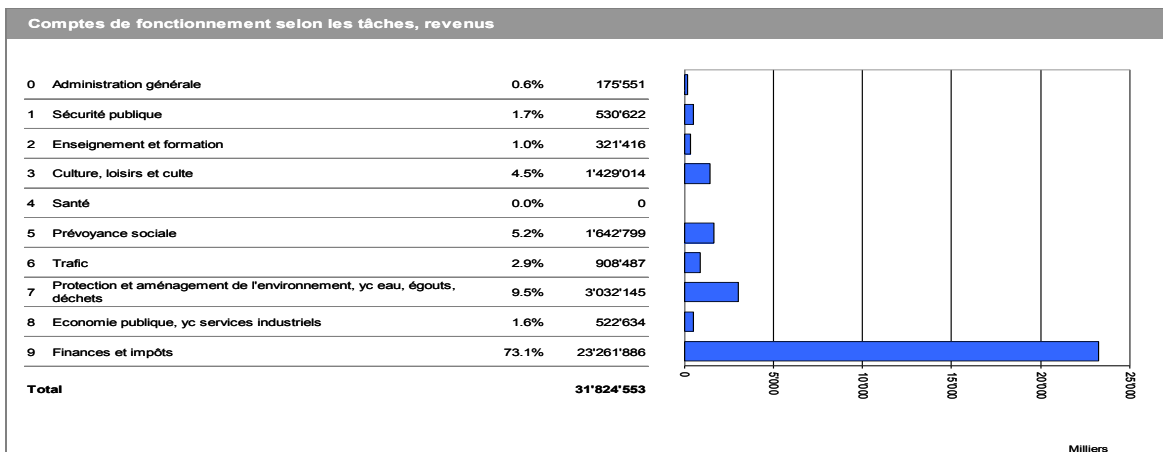
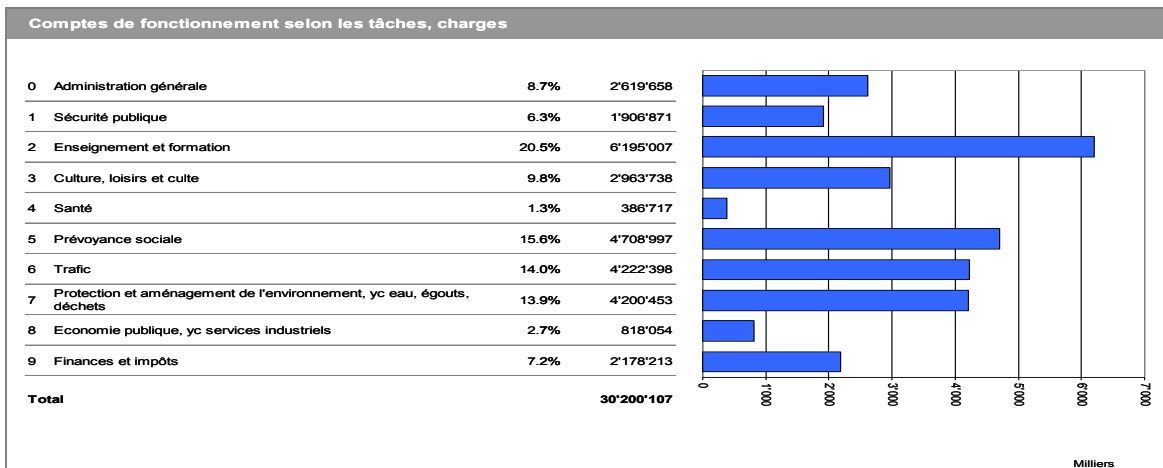
Compte de fonctionnement selon les tâches

L'aperçu du compte de fonctionnement selon les tâches met en évidence le rôle de chaque dicastère. On peut y relever les principales variations en regard du budget:

- Augmentation des charges de l'administration générale de 0,214 million
- Augmentation des charges de la sécurité publique de 0,343 million

- Diminution des charges Enseignement et formation de 0,245 million
- Baisse des charges Culture, loisirs et culte de 0,375 million
- Hausse des coûts de la prévoyance sociale de 0,242 million
- Augmentation des revenus du trafic de 0,204 million
- Les rentrées fiscales sont en progression d'environ CHF 2,155 millions

Compte de fonctionnement selon les tâches	Compte 2014		Budget 2015		Compte 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	2'377'947.42	157'374.35	2'405'095.00	128'200.00	2'619'658.25	175'551.29
1 Sécurité publique	2'255'059.48	1'356'249.10	1'563'390.00	552'940.00	1'906'871.30	530'621.95
2 Enseignement et formation	6'815'328.03	351'853.35	6'441'760.00	258'300.00	6'195'006.61	321'415.95
3 Culture, loisirs et culte	2'984'197.16	1'465'752.05	3'338'445.00	1'439'400.00	2'963'738.20	1'429'013.75
4 Santé	435'356.23	-	454'675.00	-	386'717.01	-
5 Prévoyance sociale	4'542'792.73	1'609'699.51	4'467'035.00	1'553'500.00	4'708'997.38	1'642'798.63
6 Trafic	3'934'202.02	987'374.40	4'184'590.00	704'500.00	4'222'397.80	908'486.70
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	4'025'047.62	2'855'701.10	4'126'680.00	2'983'400.00	4'200'452.81	3'032'144.73
8 Economie publique, yc services industriels	917'266.57	590'310.95	889'070.00	603'800.00	818'054.35	522'634.43
9 Finances et impôts	1'544'054.24	21'754'969.44	1'504'735.00	21'106'265.00	2'178'213.26	23'261'885.63
Total des charges et des revenus	29'831'251.50	31'129'284.25	29'375'475.00	29'330'305.00	30'200'106.97	31'824'553.06
Excédent de charges		-		45'170.00		-
Excédent de revenus	1'298'032.75		-		1'624'446.09	



Compte d'investissements selon les tâches

Les investissements bruts sont d'env. 7 millions, légèrement inférieurs au montant prévu au budget. Il est à noter au niveau des recettes d'investissements qu'un montant de l'ordre de 2,6 millions se rapporte au transfert d'actifs du patrimoine administratif au patrimoine financier (actions ESR, hôtel du Sanetsch, tableaux). Ainsi les dépenses nettes d'investissements s'élèvent à 3,2 millions.

Les investissements les plus importants se réfèrent aux positions :

- Administration générale pour env. 1,5 million relatif à l'aménagement et aux transformations de la maison communale et de la nouvelle salle d'exposition
- Protection et aménagement environnement pour env. 3,5 millions, soit réseau eau potable (travaux aux grandes gouilles et réservoirs), assainissement des eaux usées (PGEE), aménagement de la déchetterie du Pécolet, protection c/avalanches et études diverses pour l'urbanisation du centre de St-Germain.

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2014		Budget 2015		Compte 2015	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	292'453.20	-	400'000.00	-	1'460'338.90	200'000.00
1	Sécurité publique	959'874.65	-	50'000.00	-	36'578.85	-
2	Enseignement et formation	4'962'651.47	-15'430.00	55'000.00	1'000'000.00	9'592.30	7'664.00
3	Culture, loisirs et culte	563'078.25	170'017.00	2'636'000.00	226'000.00	703'818.94	10'966.85
4	Santé	-	-	-	-	4'466.75	-
5	Prévoyance sociale	36'912.50	-	60'000.00	-	57'743.54	-
6	Trafic	469'824.25	-	842'000.00	-	781'019.39	5'000.00
7	Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	1'276'448.76	432'778.25	2'305'050.00	560'000.00	3'479'903.71	857'616.32
8	Economie publique, yc services industriels	70'495.93	25'000.00	200'000.00	30'000.00	193'838.65	138'900.30
9	Finances et impôts	217'018.15	18'900.00	610'000.00	-	250'846.00	2'591'242.00
	Total des dépenses et des recettes	8'848'757.16	631'265.25	7'158'050.00	1'816'000.00	6'978'147.03	3'811'389.47
	Excédent de dépenses		8'217'491.91		5'342'050.00		3'166'757.56
	Excédent de recettes						

Bilan

En comparaison de l'exercice 2014 le total du Bilan est en diminution d'env. 1,8 million, la fortune nette de la commune de Savièse atteint un montant de 28,3 millions, en augmentation de 1,6 million.

Le patrimoine administratif représente 32,2 millions, soit le 65 % de l'Actif (66,4% en 2014).

Le patrimoine financier atteint 17,2 millions comme en 2014.

Les engagements courants s'élèvent à 2,3 millions et les dettes à moyen et long termes atteignent un montant de 10,6 millions, en diminution de 2 millions.

Aperçu du bilan et du financement		Etat 31.12.2014	Etat 31.12.2015
1	Actif	51'325'414.32	49'475'746.81
	Patrimoine financier	17'205'758.72	17'226'409.26
10	Disponibilités	1'409'451.01	3'077'940.28
11	Avoirs	4'811'529.21	4'720'585.89
12	Placements	5'415'776.55	3'198'908.45
13	Actifs transitoires	5'569'001.95	6'228'974.64
	Patrimoine administratif	34'085'627.00	32'188'053.00
14	Investissements propres	30'846'524.00	31'289'048.00
15	Prêts et participations permanentes	2'265'001.00	1.00
16	Subventions d'investissement	974'002.00	899'004.00
17	Autres dépenses activables	-	-
	Financements spéciaux	34'128.60	61'284.55
18	Avances aux financements spéciaux	34'128.60	61'284.55
	Découvert	-	-
19	Découvert du bilan	-	-
2	Passif	51'325'414.32	49'475'746.81
	Engagement	20'746'740.48	17'358'261.98
20	Engagements courants	2'375'030.97	2'304'661.15
21	Dettes à court terme	-	311'738.36
22	Dettes à moyen et à long terme	12'592'000.00	10'245'000.00
23	Engagements envers des entités particulières	63'232.80	63'232.80
24	Provisions	904'246.25	1'187'395.03
25	Passifs transitoires	4'812'230.46	3'246'234.64
	Financements spéciaux	3'893'375.50	3'807'740.40
28	Engagements envers les financements spéciaux	3'893'375.50	3'807'740.40
	Fortune	26'685'298.34	28'309'744.43
29	Fortune nette	26'685'298.34	28'309'744.43

Conclusion

Les finances de la Commune de Savièse sont saines. La croissance régulière des rentrées fiscales et une bonne maîtrise des dépenses permettent au Conseil communal d'envisager sereinement les importants investissements à venir, notamment au niveau de l'infrastructure de base et des projets liés à l'urbanisme.

Cependant, le niveau élevé des investissements prévus est dépendant à long terme de la situation macroéconomique de la Suisse et du Valais. Le Conseil communal est conscient de cela et reste particulièrement attentif à l'évolution des capacités financières de la commune, tout en recherchant l'optimisation et la cohérence des investissements.

Comptes 2015 de la bourgeoisie

Les comptes de l'exercice 2015 de notre bourgeoisie enregistrent les écritures relatives au bénéfice du Triage Forestier Lienne-Morge pour la période 1995 à 2005 pour un montant de 0,136 million.

Considération faite des soldes des comptes de fonctionnement et d'investissement, l'exercice présente un excédent de financement de 0,168 million.

Aperçu du compte annuel	Compte 2014		Budget 2015		Compte 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Compte de fonctionnement						
Total des charges (amortissements inclus)	276'533.51		181'320.00		148'856.16	
Total des revenus		354'788.99		103'320.00		231'068.70
Excédent de revenus	78'255.48		-		82'212.54	
Excédent de charges		-		78'000.00		-
Total	354'788.99	354'788.99	181'320.00	181'320.00	231'068.70	231'068.70
Compte des investissements	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan	126'446.75		50'000.00		16'919.10	
Total des recettes reportées au bilan		-		-		-
Investissements nets 3)		126'446.75		50'000.00		16'919.10
Total	126'446.75	126'446.75	50'000.00	50'000.00	16'919.10	16'919.10
Financement						
Report des investissements nets	126'446.75		50'000.00		16'919.10	
Report des amortissements ordinaires du patrimoine administratif		110'446.75		90'000.00		102'919.10
Report des amortissements complémentaires du patrimoine administratif		-		-		-
Report des amortissements du découvert du bilan		-		-		-
Excédent de revenus du compte de fonctionnement		78'255.48		-		82'212.54
Excédent de charges du compte de fonctionnement	-		78'000.00		-	
Excédent de financement	62'255.48		-		168'212.54	
Insuffisance de financement		-		38'000.00		-
Total	188'702.23	188'702.23	128'000.00	128'000.00	185'131.64	185'131.64
Modification du capital						
Report de l'excédent de financement		62'255.48		-		168'212.54
Report de l'insuffisance de financement	-		38'000.00		-	
Report des dépenses d'investissement au bilan		126'446.75		50'000.00		16'919.10
Report des recettes d'investissement au bilan	-		-		-	
Report des amortissements au bilan	-		90'000.00		102'919.10	
Augmentation de la fortune nette	188'702.23		-		82'212.54	
Diminution de la fortune nette		-		78'000.00		-
Total	188'702.23	188'702.23	128'000.00	128'000.00	185'131.64	185'131.64

Compte de fonctionnement

Au niveau des charges de fonctionnement, la rubrique « Biens, services et marchandises » enregistre le coût d'entretien des alpages et des écuries.

Ceux-ci sont inférieurs au budget en raison de la non réalisation de certains travaux prévus pour l'entretien et le reboisement des forêts.

Compte de fonctionnement selon les natures	Compte 2014		Budget 2015		Compte 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	12'332.65		10'670.00		9'212.90	
31 Biens, services et marchandises	151'556.11		78'450.00		34'657.81	
32 Intérêts passifs	-		-		-	
33 Amortissements	110'446.75		90'000.00		102'919.10	
34 Parts à des contributions sans affectation	-		-		-	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
36 Subventions accordées	-		-		-	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	198.00		200.00		66.35	
39 Imputations internes	-		-		-	
40 Impôts		-		-		-
41 Patentes et concessions		-		-		-
42 Revenus des biens		313'903.79		92'120.00		231'068.70
43 Contributions		40'885.20		11'200.00		-
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		-		-		-
45 Restitutions de collectivités publiques		-		-		-
46 Subventions		-		-		-
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	276'533.51	354'788.99	181'320.00	103'320.00	148'856.16	231'068.70
Excédent de charges		-		78'000.00		-
Excédent de revenus	78'255.48		-		82'212.54	

Bilan

En comparaison de l'exercice 2014, le total du Bilan est en augmentation de 0,037 million et la fortune nette de la Bourgeoisie atteint un montant de 1,5 million en augmentation de 0,082 million.

Il est à relever que la position « Actifs Transitoires » enregistre le bénéfice non distribué du Triage Forestier Lienne-Morge pour la période 1995 à 2014. Ce montant sera réinvesti dans le nouveau bâtiment du Triage Forestier construit sur la commune d'Ayent.

Aperçu du bilan et du financement		Etat 31.12.2014	Etat 31.12.2015
1	Actif	1'574'458.22	1'611'029.34
	Patrimoine financier	320'458.22	443'029.34
10	Disponibilités	-	79'414.65
11	Avoirs	114'252.43	21'101.55
12	Placements	-	-
13	Actifs transitoires	206'205.79	342'513.14
	Patrimoine administratif	1'254'000.00	1'168'000.00
14	Investissements propres	1'205'000.00	1'119'000.00
15	Prêts et participations permanentes	49'000.00	49'000.00
16	Subventions d'investissement	-	-
17	Autres dépenses activables	-	-
	Financements spéciaux	-	-
18	Avances aux financements spéciaux	-	-
	Découvert	-	-
19	Découvert du bilan	-	-
2	Passif	1'574'458.22	1'611'029.34
	Engagement	78'410.70	32'702.93
20	Engagements courants	78'410.70	32'702.93
21	Dettes à court terme	-	-
22	Dettes à moyen et à long terme	-	-
23	Engagements envers des entités particulières	-	-
24	Provisions	-	-
25	Passifs transitoires	-	-
	Financements spéciaux	79'395.95	79'462.30
28	Engagements envers les financements spéciaux	79'395.95	79'462.30
	Fortune	1'416'651.57	1'498'864.11
29	Fortune nette	1'416'651.57	1'498'864.11



Une nouvelle pierre à l'édifice

La fondation «Saint-Germain Centre» a été officiellement constituée afin de superviser et planifier la réalisation du nouveau centre villageois.

Le réaménagement du cœur de Saint-Germain prend forme. Sur le papier et dans les méninges du moins. Suite au concours d'architecture organisé par l'administration communale de Savièse l'an dernier, dont le premier prix a été attribué au bureau Gay-Menzel Sarl à Monthey - le projet «Saint-Germain Centre» dispose en effet aujourd'hui d'une nouvelle pierre à son édifice grâce à la constitution d'une fondation dont les membres mettent tout en œuvre pour planifier au mieux sa réalisation. D'utilité publique, la Fondation «Saint-Germain Centre» est représentée par un conseil composé de plusieurs acteurs locaux au bénéfice de compétences spécifiques qui permettront de mener à bien ce projet d'envergure pour la commune de Savièse.

Ce Conseil de fondation est ainsi orchestré par Michel Dubuis, président de la commune de Savièse; Vincent Reynard, vice-président de Savièse; ainsi que par la conseillère communale Anne-Lise Solliard, présidente de la commission communale des affaires sociales; George-Albert Héritier, président de l'Association valaisanne des établissements médico-sociaux (VALEMS); le Dr Joseph Rey-Bellet, médecin retraité; Gérard Héritier, ancien membre de la direction de la banque UBS; et enfin Laurent Héritier, ancien directeur de la compagnie d'assurances CSS. Ce Conseil de fondation peut également compter sur les conseils d'un groupe d'appui et de pilotage représenté par Pascal Varone, architecte renommé; Roger Dubuis, économiste et mandataire ASH; Christine Schmidt Luyet, journaliste; et Sébastien Brantschen, chef de projet au sein de l'administration communale de Savièse.

Le nouveau centre médico-socio-touristico-économique de Savièse

A l'oeuvre depuis mars, les membres du Conseil de fondation et du groupe d'appui et de pilotage ont pour première mission de donner du corps au projet qui, rappelons-le, doit offrir d'ici 2017-2018 un nouveau souffle médico-socio-touristico-économique à la commune de Savièse. Tout le quartier de l'ancien stade de foot jusqu'à Moréchon est en effet appelé à devenir une véritable zone de rencontres et d'échanges autour de constructions et d'infrastructures aux buts variés, mais tous répondant aux attentes et exigences d'une population saviésanne en constante croissance.

La priorité des membres du Conseil de fondation et de son groupe d'appui est actuellement donnée à la communication, à la recherche d'investisseurs prêts à contribuer à la création de cet espace, ainsi qu'à la quête de locataires pour ce qui est des surfaces médicales et commerciales. Car le nouveau "Saint-Germain Centre" se voudra en grande partie sera dédiée aux soins avec un centre médical pluridisciplinaire d'une surface de plus de 2500 mètres carrés, composé de cabinets médicaux (médecine générale, pédiatrie, gynécologie, physiothérapie, dentiste, pharmacie, et autres activités paramédicales...). Plusieurs contacts ont déjà été établis avec des professionnels de la branche intéres-



sés à s'y établir. Les démarches en vue de l'installation d'un cabinet médical de groupes, d'une surface d'environ 900 m², sont à bout touchant. Cette première étape primordiale du projet se couple également avec le développement d'un autre secteur, commercial celui-ci puisque une grande enseigne a déjà émis le souhait de s'y établir, ainsi que des artisans boulangers de Savièse qui auront pignon sur rue autour d'un tea-room. Le tout desservi

par un grand parking public souterrain de plus de 200 places. Suivra enfin la construction de logements, d'un probable restaurant, de divers commerces et bureaux, ainsi que d'un hôtel.

Contact sur
www.saviese.ch/commune/fondation-st-germain-centre.html ou
par mail à l'adresse fondation.saintgermain.centre@gmail.com



Révision du règlement des constructions et des zones

Information N° 2

Comme indiqué dans une de nos précédentes publications, le Conseil communal a mis en chantier une révision du règlement communal des constructions et des zones. La commission chargée de ce dossier a siégé plusieurs fois et a pris connaissance de la problématique du développement des



Nous nous sommes tous aperçus que le visage de la commune a changé ces dernières années. D'une commune avec un glorieux passé agricole, avec ses belles vignes et grands espaces de prairies de fauche, la commune a évolué vers un espace périurbain faisant aujourd'hui partie intégrante de l'agglomération de Sion. Si dans les années 70 à 90, le fait d'habiter à la campagne était apprécié, les jardins et vergers entretenus, la demande actuelle se tourne vers des logements de typologie plus urbaine, sans lien direct avec la terre. La situation privilégiée de la commune de Savièse, à proximité immédiate et ensoleillée de la ville de Sion, a fait augmenter de manière spectaculaire la demande de ce type de logements.

Le plan de zones et son règlement, conçus dans les années 90, ne répondent plus à cette forte demande en logements, réalisés

pour l'essentiel dans des immeubles. Après un examen approfondi de l'évolution du bâti, la commission s'est aperçue que les risques liés à cette évolution concernent notamment deux aspects :

Une implantation délicate de bâtiments à fort volume...

Le premier concerne une implantation de bâtiments à fort volume, à proximité des anciens villages et sur des terrains pentus. La construction de bâtiments à forte volumétrie ne s'intègre que difficilement devant les villages anciens, dont le front constitue une valeur patrimoniale certaine. Cette implantation est aussi difficile sur des terrains pentus, en arrière des villages, dans la mesure où ces terrains dominent les villages et sont très bien visibles.

Pour assurer une meilleure intégration de

ces immeubles, la commission examine à l'heure actuelle, différentes approches. Parmi celles-ci, figure la hauteur du bâti. Dans cette perspective, une manière de calculer la hauteur des bâtiments permettrait une meilleure intégration de ces constructions, en limitant la partie visible de la façade avale. Parallèlement, les hauteurs maximales dans plusieurs zones à bâtir sont légèrement augmentées pour garantir une utilisation optimale de l'indice de construction.

...situées sur les terrains à proximité des vieux villages

Aux environs immédiats des vieux villages de Chandolin, Granois, Drône, Roumaz et Ormône, des règles plus précises sont proposées, afin de tenir compte de la topographie des terrains. Ainsi, une intégration optimale des nouvelles constructions est assurée, tout en mettant en valeur les fronts de ces villages. Sur ces terrains touchant les fronts de villages, des aires d'implantation sont esquissées et la hauteur maximale des bâtiments ainsi que la forme des toitures sont précisées.

La commission a aussi remarqué que dans plusieurs quartiers, situés à proximité des vieux villages, la desserte des terrains n'est pas assurée et le parcellaire ne répond pas aux besoins d'une zone à bâtir. Depuis l'an 2000, les quartiers de Chervignine, de Couliurette et des Grands Praz ont été restructurés. Des mesures similaires seront proposées à proximité des villages pour éviter que l'implantation de bâtiments mette en péril le développement d'un quartier à fort potentiel de bâti.

À ce jour, le groupe de travail table aussi sur la mise à jour de tous les articles du règlement communal afin de l'adapter à la situation actuelle des constructions.

Le projet de révision du règlement communal des constructions et des zones sera adopté par le Conseil communal fin 2016. Avant la mise à l'enquête, le Conseil communal informera la population sur les modifications apportées à ce règlement très important pour le développement de la commune, étant attendu que l'assemblée primaire statuera définitivement sur cette révision.



T. Ammann

Aménagement d'une zone de sports et de détente à St-Germain, au lieu-dit « Oure »

Les travaux, pour l'aménagement d'une zone de sports et de détente à St-Germain au lieu-dit « Oure », ont débuté. Ces



Il est prévu de réaliser cet aménagement en deux étapes :

- La première comprend la construction d'un terrain de football synthétique avec ses aménagements et plusieurs bâtiments destinés à la future zone.

Ainsi, sera réalisé au Nord, sous la rue du Stade, un bâtiment d'entretien. Sur le côté Est du terrain synthétique, sera également construit un bâtiment comprenant essentiellement des vestiaires et une cantine.

- La seconde étape prévoit le développement du secteur situé entre le bâtiment « vestiaires et cantine » précité et le domaine viticole. Elle constitue notamment en la création d'aires de rencontres, de dé-

tente et de sport, pour tout public. L'amélioration de la zone de stationnement existante, située au Nord de la rue du Stade, est également intégrée à cette étape.

Ce secteur sera ouvert à l'ensemble de la population.

Les travaux de la première étape ont débuté le lundi 18 avril et seront achevés pour le début de l'année 2017. La seconde étape sera réalisée en continu de la première pour être finalisée au plus tard, le dernier trimestre 2018.

La création de cette zone permettra à la population saviésanne de bénéficier d'une zone verte, offrant des possibilités d'activités en plein air, diversifiées et accessibles à tout un chacun.

Brèves

EXPOSITION JÉRÔME RUDIN À LA MAISON DE LA CULTURE

Dès le vendredi 10 juin, La Maison de la Culture, reçoit l'artiste peintre, Jérôme Rudin pour sa nouvelle exposition immortalisant des quartiers de Savièse. Elle abritera ses œuvres jusqu'au 11 septembre. Horaires : jeudi au dimanche de 14 à 18 h. Entrée libre.



Pierre-Michel Delessert

NOUVELLE SAISON AU BALADIN

Le Théâtre du Baladin dévoilera sa nouvelle programmation au grand public le lundi 6 juin. Vous pourrez la retrouver sur www.lebaladin.ch. La billetterie sera elle ouverte dès le 20 juin à 9 h.

CONCERT DE L'OCTAVE À L'ÉGLISE DU COROU DE BERRA

Dimanche 29 mai à 17h Retrouvez dans le cadre du concert de l'Octave le Corou de Berra. Le Corou de Berra est une formation professionnelle de chant polyphonique *a cappella* composée de 4 chanteurs. Implanté dans les Alpes du Sud, l'ensemble se produit en Europe depuis presque 30 ans. Le répertoire du Corou de Berra change en fonction des spectacles proposés et va du chant traditionnel des Alpes de Méditerranée dans sa plus pure expression jusqu'aux créations contemporaines les plus inattendues. Ce chant s'exprime en toutes les langues minoritaires pratiquées dans cette région (Provençal, Niçois, Occitan...). Le programme comportera des œuvres sacrées en lien avec la Fête-Dieu et des chants traditionnels festifs. Entrée libre.

Brèves



De g. à droite : Monsieur le Président Michel Dubuis, les agents Sébastien Jordan et David Santschy, Madame le Préfet, Evelyne Crettex Reber

RÉCEPTION POUR LES CONSEILLERS NATIONAUX

La réception pour les conseillers nationaux saviésans, Jean-Luc Addor et Mathias Reynard, se déroulera le dimanche 19 juin prochain. La population est cordialement invitée à partager le verre de l'amitié qui sera servi après la messe, devant la maison de commune.

CENTRE DE TRI DE OURE

Les premiers coups de pioche de la zone de détente et de sports de Oure ont été donnés le 25 avril dernier. Pendant la durée des travaux, la rue du Stade est maintenue ouverte au trafic. Les usagers sont invités à respecter la signalisation mise en place. L'aménagement de cette nouvelle zone se déroulera, nous l'espérons, avec un minimum de nuisances.

Nous mettrons tout en œuvre pour limiter le plus possible les désagréments générés par ce chantier. Le centre de tri de Oure est momentanément déplacé sur les places de parc attenantes à la bibliothèque / ludothèque / EMAS (bâtiment carré magique), au Sud de la halle des Fêtes. Nous rappelons que les déchets ne doivent pas

être déposés à l'extérieur des containers prévus à cet effet. Le centre de tri provisoire est à présent sous surveillance vidéo. Nous vous invitons à vous conformer aux consignes affichées et, si nécessaire, à vous rendre dans d'autres centres de tri ou à la déchetterie du Pécolet. Nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension et vous en remercions.

CUBE DE L'OFFICE DU TOURISME À BINII

Le cube de l'Office du Tourisme ouvrira à nouveau ses portes pour la période estivale sur la place des Binii. Cet aménagement éphémère permettra de renseigner les différents visiteurs venus découvrir les richesses saviésannes sur la route du Torrent Neuf.

FERMETURE DE L'ÉGLISE DU 27 JUIN AU 27 JUILLET

L'Église de Saint-Germain sera fermée en raison de travaux de restauration et de consolidation des voûtes. Durant cette période, la salle paroissiale accueillera les célébrations diverses ainsi que les messes de sépulture.

LA COMMUNE DE SAVIÈSE VOUS PRÉSENTE SES NOUVEAUX AGENTS DE POLICE

Depuis le 2 mai, l'effectif de la police municipale s'est renforcé avec l'arrivée de deux nouveaux agents : MM. Sébastien Jordan et David Santschy, agents de police formés.

Sébastien Jordan, 39 ans, domicilié à Bramois, a occupé plusieurs postes notamment auprès des polices municipales d'Evolène et de Saas-Fée.

David Santschy 42 ans, domicilié à Ardon, a travaillé depuis l'an 2000 dans différents postes de la gendarmerie Genevoise.

Afin de pouvoir exercer leurs fonctions, les préposés ont prêté serment le 29 avril dernier, devant Mme le Préfet du District de Sion, Evelyne Crettex Reber et M. le Président de Commune, Michel Dubuis. MM. Jordan et Santschy se sont engagés à remplir fidèlement les devoirs de la charge que leur confèrent leurs nouveaux postes d'agents municipaux.

Ces arrivées donnent suite au départ de l'agent Dimitri Luyet que le corps de police actuel et l'administration communale remercient sincèrement pour ses années d'activité au service de la commune. Tous lui souhaitent plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Désormais, le corps de police se compose de quatre agents et d'un assistant de sécurité public. Une formation plus grande qui permettra d'assurer tous les besoins et la sécurité d'une population croissante.

LE STAGE DE FORMATION DES CHEFS DE CUISINE DE THOUNE EST DE RETOUR À SAVIÈSE LES 13 ET 14 JUIN

Dans le cadre du cours des chefs de cuisine de l'armée, un repas sera servi à la halle des fêtes de Savièse au prix de 3.- le menu. Les menus seront distribués à partir de 11 h 30. Vous aurez la possibilité de prendre le repas sur place ou à l'emporter, à l'aide de vos propres récipients. Les bons sont à retirer auprès de l'administration communale jusqu'au 3.6.2016.

Les enfants devront être accompagnés d'un adulte.

Lundi 13.06.2016

Emincé de bœuf
Sauce au poivre vert
Purée de pommes de terre
Broccoli à la vapeur
Country Cake

Mardi 14.06.2016

Escalopes de poulet
Sauce tomate
Maccaronis au beurre
Courgettes sautées
Crème caramel